



AVIS PUBLIC

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS.ES

La soussignée donne avis public que lors de la séance ordinaire tenue le 11 janvier 2022, le conseil municipal a adopté son règlement 579-2021 relatif au *Code d'éthique et de déontologie des élus.es*.

Ce règlement entre en vigueur à ce jour, conformément à la Loi.

Les citoyens peuvent consulter ce règlement en visitant notre site Internet à l'adresse <https://www.sainte-helenedebagot.com/fr/administration-municipale/reglements-municipaux/> ou en obtenir une copie en communiquant avec l'administration municipale au 450 791-2455, poste 0.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 18 janvier 2022.

Micheline Martel, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière